

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.

- ✓ Enseignantes présentes : Mmes Rallu, Roussin, Gosset, Rungette, Ravenel et M Hamon
- ✓ Elus : M. Duchemin, M Dufay
- ✓ Parents élus : Mme Chicoyneau de Lavalette, Mme Falguières, Mme Gruchet, Mme Scrase, M. Clavagnier, M. Bihel, Mme Fergant, Mme Travert dit Neret.

- ✓ Secrétaire de séance : Mme Ravenel, enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Enseignantes : Mme Lévy
- ✓ Elus : M. Deliquaire
- ✓ Parents élus : Mme Rousseau, Mme Girard
- ✓ Inspecteur de l'Education Nationale : M. Marco

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 17h30 et s'est achevée à 18h.

Ordre du jour

1) Vie scolaire :

Mme Rouxel rappelle que ce conseil d'école extraordinaire a pour but d'émettre un avis sur l'organisation du temps scolaire à l'issue d'un vote.

L'équipe enseignante avait fait part de son argumentation et de la position majoritaire pour un retour à 4 jours à savoir :

- L'idéal était la répartition des apprentissages sur 5 matinées, mais avec un retour le samedi matin au lieu du mercredi. Mais impossibilité de revenir au samedi matin (refus de l'Inspection Académique à cause de l'absentéisme et de la Région pour les transports).
- Pas d'amélioration visible des résultats scolaires en fonction du rythme choisi.
- Augmentation de la fatigabilité surtout en maternelle et des accidents en fin de semaine pour tous.
- Problème des familles recomposées sur un territoire où peu d'écoles sont à 4 jours et demi.
- Problème de formations des enseignants le mardi soir ou mercredi matin (notamment CANOPE) auxquelles il nous est compliqué voire impossible d'assister.
- La loi a été mise en place, avec pour objectif de réduire les inégalités d'accès aux activités culturelles et sportives, elle n'a dans ce sens pas eu l'effet attendu. L'accès et les moyens restants inégaux en fonction des territoires. Même si nous rappelons que les activités des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) proposées par Souleuvre étaient de qualité.
- Le deuxième objectif était de réduire la journée de l'enfant, or nous constatons que les journées restent les mêmes pour la majorité des enfants avec des temps de garderie très long.
- Les arguments mis en avant concernant la chronobiologie de l'enfant n'ont de réel sens que s'ils sont suivis à la maison : horaires et équilibre des repas, heure du coucher, respect du rythme les week-ends.

Mme Rouxel lit le message de M.Deliquaire :

Bonsoir à tous,

Je tenais en premier à m'excuser de mon absence ce soir mais j'avais déjà un engagement pour une autre réunion à VIRE.

La commission enfance-jeunesse a émis un avis le 7 décembre favorable à un retour à la semaine de 4 jours avec 7 pour et 5 pour le 4J ½, Mr DECLOMESNIL ayant émis un avis favorable à suivre le choix de la commission. Un centre aéré à la journée sera proposé le mercredi.

En ce qui me concerne, comme je l'ai fait depuis 4 ans j'ai apporté mon vote au 4 Jours.

Le constat qui est fait par une partie de la commission est celui que font nos enseignants de LE TOURNEUR :

Aucune amélioration scolaire, grosse fatigue en milieu de semaine notamment chez les maternelles, d'ailleurs les 5 groupes scolaires font le même constat pour les maternelles, après-midi trop courtes, fin de semaine plus accidentogène....

Ce soir vous avez donc à vous prononcer pour le retour à 4 jours ou non, comme vont le faire les 4 autres écoles.

Puis (en principe le 14 janvier prochain) le conseil municipal votera, il a été décidé que le rapport de la commission et des conseils d'écoles ne sera présenté que par le président en charge de cette commission Mr VINCENT Michel et Monsieur le maire de SEB, aucun autre responsable de groupe scolaire n'interviendra.

Mr VINCENT défend le 4 jours, j'espère qu'il n'y aura pas de surprise comme il y a 4 ans.

Ce soir, je n'ai pas remis de pouvoir puisque cela n'est pas possible, mais Didier votera et nous sommes en parfaite harmonie sur le choix à faire.

Je vous souhaite bonne réunion et espère que vous suivrez le choix que j'ai fait et celui de la quasi-totalité des enseignants de notre école.

Régis

Puis Mme Rouxel lit le compte-rendu de la commission « politique éducative » du 07 décembre 2020.

Les parents d'élèves élus, suite au dernier conseil d'école ont communiqué avec les parents d'élèves. Les parents se sont demandé comment voter : interroger tous les parents ou voter en son âme et conscience en tant que représentant élu. Un mot a toutefois été distribué dans les cahiers. Les parents étaient invités à faire part de leur avis. Seuls 2 retours oraux ont été faits pour rester à 4 jours et demi.

Les parents regrettent de ne pas avoir eu assez de temps pour consulter tous les parents d'élèves. La directrice rappelle que tous les 3 ans, la question des 4 jours et demi doit être posée et aurait donc pu être posée. Elle rappelle également qu'à chaque conseil d'école depuis 3 ans, la question des 4 jours est posée.

Mme Chicoyneau regrette que l'information ne circule pas tout à fait de la même manière selon les différents les groupes scolaires.

Mme Rallu regrette de ne pas avoir eu le droit de voter selon les règles légiférant les modalités de vote au sein du conseil d'école.

Mme Rouxel propose un vote à main levée. Après avoir demandé l'accord des membres du conseil, le résultat du vote du conseil d'école est de 12 « pour » un retour à 4 jours et 1 abstention.

Parents : 7 « pour »

Enseignants : 5 « pour »

1 enseignant : 1 abstention